


**PROCES VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE
 DU LOTISSEMENT TALAINT 02 (TRANCHE A) SIS A LA COMMUNE L'QLIAA
 PETITIONNAIRES: SOCIETE AL OMRANE**

Suite a la demande de la société Al Omrane Souss Massa ; inscrit sous n: 173/2019 a la date du: 11/09/2019, propriétaires du lotissement TALAINT 02 (Tranche A) ; sis à la commune de L'Qliaa , et faisant l'objet de l'autorisation de lotir (plan modificatif) N° 01/2020 , en date du 14/01/2020, une commission de reception provisoire des travaux prévue au 1er alinéa de l'article 24 de la loi 25.90. S'est rendue le 20/01/2020 à 11 heures du matin sur les lieux du lotissement en question ; en vue de procéder à la réception provisoire des équipements V.R.D du lotissement TALAINT 02 (Tranche A)Objet de TF 60/50323

Etaient présents :

Nom & Prénom	Fonction	Service
	Président de la commune	Commune L'qliaa
	Pacha l'qliaa	Pachalik L'qliaa
	Technicien.	Représentant de l'Agence urbaine d'Agadir
RACHID TALOU	Technicien Chef de la division d'urbanisme et de l'environnement	Représentant de la division d'urbanisme de la préfecture d'Inezgane Ait melloul
AMENNOU PACHOUINE	Technicien	Représentant du service du Cadastre
	Technicien	Représentant des sapeurs pompiers.
	Cadre	Représentant du service du De la conservation foncière
	Technicien	Représentant du service Technique a la C. L'qliaa
	Chef de service des patrimoines	Représentante de service des patrimoines a la C. L'qliaa
	Technicien en électricité à la commune l'qliaa	Représentant de service Technique a la C. L'qliaa
NASSILI FARID	Représentant de L'O.N.E.E /BE	Représentant de L'O.N.E.E Branche Electricité
	Représentant de IAM	Représentant de IAM
	Représentant de L'O.N.E.E	Représentant de L'O.N.E.E Branche Eaux

La dite Commission a reconnue que les dits travaux d'aménagement et de viabilité exécutés, sont conformes à ceux prévus au projet autorisé.

En conséquence la commission a déclaré qu'il y a lieu d'accorder la réception provisoire des travaux du lotissement TALAINT 02 (Tranche A); objet d'autorisation de lotir (plan modificatif) N° 01/2020, en date du 14/01/2020.

LES SIGNATURES

Président du conseil Communal

Représentant du service du cadastre

Le représentant de la division d'urbanisme
(Préfecture d'Inezgane/ait maloul)

Représentant de la protection civile

Les représentants de l'Agence Urbaine d'Agadir

Le représentant du service de la
Conservation de la

Représentant de L'O.N.E.E
Branche Electricité

Division Technique
a la commune l'qliaa

Technicien en électricité
a la commune l'qliaa

Chef de service des patrimoines
a la commune l'qliaa

Représentant de L'O.N.E.E
Branche Eau

(réservoir potable)
Sous réserve de sursoin l'affectation et la commercialisation des lots concernés par les travaux de déviation de la conduite d'adduction DN1400 jusqu'à la réception définitive des dites travaux.

Le Chef d'Agence de Service
Agadir Inezgane Ait Melloul
Ahmed TAHIRI

Représentant de IAM

Maroc Telecom / DR Agadir
Le Chef de Service Technique
Agadir
Signé : Saïd ZAIDALI